



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil ministériel
Vilnius 2011

MC.DEC/
7 December 2011

FRENCH
Original: ENGLISH

Deuxième jour de la dix-huitième Réunion
MC(18) Journal No 2, point 8 de l'ordre du jour

DÉCISION SUR
LES PRÉSIDENTES CONSÉCUTIVES DE L'OSCE EN 2014 ET 2015,
SOUS RÉSERVE D'UNE PROCÉDURE D'APPROBATION TACITE
EXPIRANT LE VENDREDI 10 FÉVRIER 2012, À MIDI HEC

Le Conseil ministériel,

Prenant note de la déclaration commune des ministres suisse et serbe des affaires étrangères (CIO.GAL/241/11) et des principes de coopération (MC.DEL/62/11),

Décide que la Suisse assumera la Présidence de l'OSCE en 2014,

Décide que la Serbie assumera la Présidence de l'OSCE en 2015.